

# Mettre la santé des Français au cœur de la réforme.

## Ne nous trompons pas de débat!



Martine CARLU  
Directrice Générale  
Intérieure,  
Membre du  
CA de Parité  
Assurance

**L**e récent débat ouvert par le HCAAM sur l'efficacité du système de santé en France, pointant du doigt un modèle trop coûteux et un manque d'efficacité quant à la répartition des rôles entre les différents acteurs, occulte malheureusement un débat beaucoup plus porteur de sens pour les Français : celui de notre capacité à adapter notre système de santé aux récentes évolutions des modes de vie, des technologies et des pathologies. Les Français, loin de remettre en cause le système de complémentaire santé, vivent au contraire dans leur quotidien des aberrations qu'il est urgent de prendre en considération :

- Déserts médicaux et raréfaction du temps médical,
- Manque de personnels infirmiers et d'aides à domicile qualifiés,
- Opacité et complexité des parcours,
- Ambiance dégradée dans les hôpitaux, avec des personnels qui baissent les bras, la récente crise sanitaire ayant encore amplifié ce phénomène,
- Grande détresse lorsque l'on devient aidant ou soi-même aidé.

Le temps médical disponible pour chacun lorsque survient la maladie se compte en minutes, alors même que la disposition mentale de la personne malade ne lui permet pas d'assimiler aisément les informations techniques et parfois lourdes de sens pour elle que l'on tente de lui communiquer. Au moment même où elle aurait besoin d'être écoutée, guidée, soutenue, la personne doit gérer seule sa situation et se trouve souvent démunie

face à la complexité du système de santé, qu'elle perçoit souvent comme infantilisant.

Ainsi, à titre d'exemple, sept Français sur dix estiment qu'il existe des inégalités fortes face au cancer (source *Observatoire cancer 2019, Institut Marie Curie*), et un tiers des malades se sent abandonné à la fin du traitement. Le développement de la télémédecine représente une opportunité de dégager du temps médical pour les patients, mais force est de constater que la technologie appliquée au modèle de parcours actuel ne résout pas les difficultés, les médecins référents n'étant au final pas davantage disponibles, comme nous avons pu le vivre grandeur nature avec la récente crise sanitaire.

Côté établissements de santé, la crise est profonde. Les dérives liées au déploiement de la tarification à l'acte, la T2A, ne cessent d'être pointées du doigt, sans que des solutions émergent à ce jour.

Enfin, et c'est probablement l'une des pistes d'amélioration les plus accessibles, nous restons centrés sur une approche curative de la maladie, alors même que les études montrent aujourd'hui clairement que d'ici 2030, 70 % des décès dans le monde devraient être imputés aux maladies liées aux habitudes de vie (source OMS). Une augmentation corrélée au vieillissement de la population : à même horizon, les plus de 65 ans devraient présenter en moyenne

4 à 6 pathologies par personne selon le Leem.

Alors oui, il y a urgence à réformer, mais le sujet n'est probablement pas prioritairement la répartition des frais de santé entre la Sécurité sociale et les assureurs, qui engagerait le pays dans des transformations lourdes, coûteuses, longues et sources de conflit... avec un impact final sur l'état de santé des Français proche de zéro.

Regardons plutôt comment, ensemble, acteurs publics et acteurs privés, nous pouvons engager les réformes clés et contribuer, en bonne intelligence, à transformer le système de santé de manière vertueuse, et repositionner la France parmi les pays où l'on vit le mieux, en bonne santé, au sens global de l'OMS, à savoir « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Chacun pourra alors apporter une contribution nouvelle, dans un plan global décidé en concertation entre les acteurs, qui pourra être chiffré en termes de gains sur les coûts thérapeutiques et médicamenteux à venir ainsi évités.

“**Regardons comment, ensemble, acteurs publics et acteurs privés, nous pouvons repositionner la France parmi les pays où l'on vit le mieux, en bonne santé, au sens global de l'OMS.**”

À titre d'exemple, ci-après quelques propositions qui méritent d'être débattues et peuvent faire appel à la complémentarité des acteurs dans leur déploiement et dans leur prise en charge :

① **Construire des dispositifs de prévention et d'accompagnement dès le plus jeune âge et tout au long de la vie**

- Déployer des programmes d'éducation à la santé dans les écoles, sur les lieux de travail et auprès de publics retraités : promouvoir « l'empowerment » en matière de santé, à savoir rendre chacun véritablement acteur de sa santé en dehors de toute prise en charge, par exemple en développant de saines habitudes de vie,
- Favoriser l'émergence à bas coût de dispositifs de conseil et de coaching par des acteurs certifiés sur des thématiques clés telles que l'alimentation, le sommeil, la gestion du stress,
- Promouvoir l'activité sportive à tous les âges : réforme des temps scolaires, incitations financières aux employeurs qui intègrent dans leurs contrats d'assurance collective des dispositifs d'aides aux salariés sous forme financière ou de programmes sur site, aides à l'accès au sport pour les retraités ;

② **Accompagner dans la durée les personnes souffrant de maladies chroniques**

- Créer des banques de contenus, podcasts, articles pouvant être co-financées et diffusées par des canaux affinitaires que peuvent être les mutuelles/assureurs,
- Agréer des plateformes d'accompagnement des malades chroniques et intégrer ces dispositifs dans les parcours pris en charge, afin de libérer du temps médical et assurer la bonne coordination des parcours. Le développement de la télémédecine offre en ce sens des perspectives intéressantes,

- Co-financer des expérimentations de nouveaux parcours de soin fondés sur la médecine intégrative ou les traitements non médicamenteux ;

③ **Considérer la santé mentale dans toutes ses dimensions et poursuivre les efforts récents pour en généraliser la prise en charge financière ;**

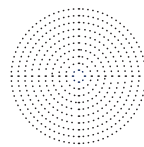
④ **Promouvoir la prévoyance, encore trop méconnue des Français alors qu'elle intervient dans des moments de grande fragilité et permet d'éviter des situations dramatiques.** Aujourd'hui encore, des pans entiers de notre population active – salariés non-cadres, fonctionnaires, indépendants – sont insuffisamment couverts et n'en ont pas la conscience. Ceci pourrait passer par exemple par des campagnes de communication cofinancées ou par une refonte de la fiscalité de ces offres afin de les rendre accessibles au plus grand nombre ;

⑤ **Rendre obligatoire l'assurance « dépendance » dès la majorité, à l'instar de l'assurance automobile, rendue obligatoire en 1958 seulement.** Ainsi, en s'appuyant sur les acteurs en place plutôt que de créer un système additionnel, l'État garantirait l'émergence d'une réponse professionnelle et efficace plutôt que de faire peser cette dépense sur les finances

publiques. Il pourrait être demandé en contrepartie aux assureurs de financer la montée en compétence des acteurs d'aide à domicile, par la création de cycles qualifiants et la meilleure rémunération des professionnels ;

⑥ **Ouvrir l'accès aux données de santé anonymisées à tous les acteurs afin d'accélérer la connaissance et notre capacité à mieux anticiper les risques.**

La proximité relationnelle avec les personnes et la dimension affinitaire des programmes proposés peuvent être des leviers de motivation majeurs pour déclencher des changements de comportement, avec des rôles-exemples possibles portés par des pairs. C'est ce qu'Intérieure expérimente depuis plusieurs années déjà, au travers par exemple d'actions de terrain réalisées de longue date dans les commissariats, en parfaite coopération avec le ministère de l'Intérieur, ou encore des « déambulations nocturnes » réalisées par des étudiants auprès des jeunes dans le cadre de la politique prévention LMDE. Ainsi, la réforme à venir de la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique pourrait être une formidable opportunité d'accéder à des groupes de population affinitaires par le biais des assureurs/mutuelles qui peuvent jouer un vrai rôle de partenaire au service de la santé des salariés.



**Ainsi, loin d'opposer les acteurs, la réforme nécessaire du système de santé appelle à une meilleure coopération. Sachons nous saisir ensemble des défis majeurs qui nous attendent, au service de la santé de chacun des Français !**